



## OUVERTURE DE POSTE

# Pompier Premier-répondant volontaire

### Description des fonctions

Sous l'autorité du directeur du service de sécurité incendie, le titulaire du poste sera appelé à combattre les incendies et apporter son aide lors d'appels d'urgence. Voici les principales fonctions et exigences liées à ce poste :

#### Fonctions

- Assurer l'entretien de l'équipement, de la caserne et du matériel d'opérations;
- Effectuer du travail de prévention
- Effectuer le travail de pompier (prévenir et combattre l'incendie);
- Effectuer le travail de premier répondant
- Réalise tous mandats ou responsabilités à la demande de son supérieur.

La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste.

#### Exigences

- Doit demeurer sur le territoire de la ville de Saint-Honoré
- Être âgé(e) de 18 ans ou plus
- Avoir une grande disponibilité
- Être en bonne condition physique et prêt à fournir une attestation médicale provenant d'un médecin de son choix
- Avoir ou s'engager à prendre la formation requise par le service: pompier 1 + premier répondant (315 heures + 60 heures);
- S'engager à maintenir à niveau ses compétences
- Fournir un certificat de vérification de l'existence d'un casier judiciaire (SQ);
- Détenir un permis de conduire valide (classe 4A) ou s'engager à l'obtenir dans les 12 mois suivant la date d'embauche
- S'engager pour un minimum de cinq (5) ans

#### Conditions

Le salaire et les avantages sociaux sont établis en vertu de la convention collective des pompiers volontaire en vigueur.

**Vous devez compléter les documents de demande d'emploi, disponible sur le site web de la ville dans la section incendie et les remettre à l'hôtel de ville de St-Honoré au 3611 boul. Martel, St-Honoré, Qc, G0V 1L0 à l'attention de Yan Pelletier directeur du service ou par courriel [yan.pelletier@ville.sthonore.qc.ca](mailto:yan.pelletier@ville.sthonore.qc.ca), Avant le 31 mai 2018 à 16hrs.**